FAQ ETUDIANTS IFSI

Je n'ai pas accès à mon ENT :

A. Pour une première inscription :

Après finalisation (cf, diapo 13) et paiement à 0€ de l'inscription vous recevrez 2 mails. L'un de ces mails contient les informations d'activation de l'ENT :

- 1. Se rendre sur la page <u>https://sesame.univ-amu.fr</u>
- 2. Cliquer sur « connectez-vous »
- 3. Identifiant : première lettre du nom de famille suivi du numéro étudiant (en minuscule)
- 4. Mot de passe provisoire : numéro INE en minuscule

-

- 5. Cliquer sur SE CONNECTER
- 6. Cliquer sur Continuer
- 7. Lire et accepter la charte informatique \rightarrow valider
- 8. Saisir un nouveau mot de passe et une adresse mail personnelle. Cette dernière est importante en cas de perte de mot de passe.
- 9. Le compte est activé. Pour s'y connecter se rendre sur l'ENT et s'identifier avec le nouveau mot de passe : <u>https://ent.univ-amu.fr</u>

<u>Tutoriel vidéo</u> (clic droit, ouvrir le lien)

B. Pour une réinscription :

- Si vous n'avez jamais activé votre ENT auparavant se référer au point A.
- Si vous avez perdu votre mot de passe :
- 1. Se rendre sur la page https://sesame.univ-amu.fr (https://sesame.univ-amu.fr/forgetpassword)
- 2. Cliquer sur l'onglet « Mot de passe oublié »
- 3. Renseigner son identifiant : première lettre du nom de famille suivi du numéro étudiant (en minuscule) et l'adresse mail personnelle renseignée lors de la création du compte.
- Si cela ne marche pas, il faut prendre contact avec les services informatiques :
 - Par courrier électronique : <u>dirnum-campus-timone-contact@univ-amu.fr</u>
 - Par téléphone : 04 13 94 27 68

ATTENTION : vous serez considéré comme inscrit qu'une fois toutes les pièces justificatives déposées et validées par un gestionnaire.

- On me demande de payer 34€

or o (1 reor

Si vous n'avez pas finalisé l'inscription administrative, vous devez revenir en arrière jusqu'à l'étape « Autre données » et changer le profil NO en profil SI. Comme ci-suit sur l'image

9. Autres données

Choix de l'inscription	Autres données : * Si vous cliquez sur "Quitter" vous sortirez définitivement de l'inscription et vous perdrez vos saisies. En cliquant su le point d'interrogation vous obtiendrez une eide concernant chaque rubrique e une eide est disponible en cliquant s chaque page dans la rubrique "Aide".			
Données annuelles	Quel est votre profil ? *	NO. Piolimonal		
L	Situation sociale (Elèves de CPGE boursiers => veuil	lez consulter l'aide) 🖗		
Couverture sociale	Quelle est votre situation sociale ? Seuls les étudiants des IFSI, les élèves de CPGE et les étudiants de Ma'eutique doivent modifier cette rubrique. *	Normal		
Autres données		Cor		

Vous devriez ensuite obtenir sur la page « Montants droits à payer » :

	SI : Profil IFSI		
Vos autres données :			
Profil :	NO : Profit normal		
Situation sociale :	Normal		

Montants droits à payer :

Bibliothèque			- 34,00 €	0
Droits d'inscription			209,00 €	0
Total dû à l'établissem	ient: 24	3,00 C		
Imprimer le récapitulatif au format OPd	¢	ο€		
<	< Précédent	cliquer pour TE	RMINER votre in:	scription>>

Si vous avez déjà finalisé l'inscription administrative (c'est à dire que vous ne pouvez plus revenir en arrière) et que la somme de 34€ vous est toujours demandée, nous changerons nous même votre profil afin que vous n'ayez rien à réglé et que cela ne bloque pas votre inscription.

Si vous avez déjà finalisé l'inscription administrative, que vous ne pouvez pas revenir en arrière, et que vous avez payé les 34€. Il faudra demander un remboursement (voir plus bas pour demande de remboursement)

ATTENTION dans ces 2 cas, vous devrez encore déposer les pièces justificatives.

Je n'arrive pas à m'inscrire. J'ai le message « Aucune inscription complémentaire »

- **Si vous avez déjà fait votre inscription administrative,** allez sur votre ENT et cherchez l'application « pièce justificatives ». Suivre ensuite les étapes.
- Si vous n'avez pas encore fait votre inscription administrative et que vous êtes redoublant OU que vous étiez à AMU auparavant OU en reprise d'étude, il faudra patienter et réessayer à partir du 20 septembre. Si cela ne fonctionne toujours pas, écrivez un mail à l'adresse suivante en précisant la situation : <u>smpm-scol-ifsi@univ-amu.fr</u>

Mon inscription est-elle finalisée ?

- Si vous avez reçu un mail vous notifiant que votre certificat de scolarité est disponible sur votre ENT, OU si en vous rendant sur votre ENT vous recherchez l'application « Certificat de Scolarité » et que celui-ci y figure en document alors votre inscription est bien finalisée.
- Si vous n'avez pas reçu de mail ou si en cliquant sur l'application il vous demande de joindre le service de scolarité, alors vous devez rechercher l'application toujours sur votre ENT, nommée « pièces justificatives » et suivre les étapes.

J'ai payé les 34€ j'aimerai être remboursé.

Vous devez nous transmettre par retour de mail à l'adresse suivante : <u>smpm-scol-ifsi@univ-amu.fr</u> les documents suivants :

- RIB à votre nom et prénom
- Certificat de scolarité AMU
- Lettre expliquant la demande

Mettre en objet de mail « Remboursement 34€ IFSI » Le remboursement sera fait d'ici 4 mois à compter de la réception des documents.

- J'ai payé la CVEC alors que je n'avais pas à la payer

Il faudra se rendre sur le site <u>https://cvec.etudiant.gouv.fr/</u> et procéder à une demande de remboursement. La campagne de demande de remboursement sera ouverte à partir du 1^{er} septembre 2024.

Si ce document ne répond toujours pas à vos questions, vous pouvez toujours nous joindre par mail uniquement via l'adresse <u>smpm-scol-ifsi@univ-amu.fr</u>ou par téléphone aux numéros suivants : 04 91 32 43 63 ou 04 91 32 48 38